



Société anonyme au capital de 2 044 322 500 €
Siège social : 36-38, avenue Kléber, 75116 Paris
403 210 032 R.C.S. Paris

**PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMÉRAIRE
RESERVÉE AUX SALARIÉS ET RETRAITES DU GROUPE VEOLIA ENVIRONNEMENT
DANS LE CADRE DU TITRE IV DU LIVRE IV DU CODE DU TRAVAIL**

Visa n°06-330 en date du 29 septembre 2006

CONTEXTE

Dans le but d'associer plus étroitement les salariés aux résultats du Groupe, Veolia Environnement s'est engagée à offrir régulièrement à ses collaborateurs la possibilité d'investir en titres Veolia Environnement. En application de la vingt-troisième résolution adoptée par l'assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 11 mai 2006 et dans le cadre de son plan de développement pluri-annuel de l'épargne salariale, Veolia Environnement met en place une offre de souscription d'actions réservée aux salariés et anciens salariés adhérents des plans d'épargne groupe France et International (respectivement « PEG » et « PEGI ») de Veolia Environnement ainsi que des entreprises, françaises ou étrangères, entrant dans le périmètre de consolidation des comptes de la société en application de l'article L. 444-3 du Code du travail.

SOCIÉTÉ ÉMETTRICE

Veolia Environnement, société anonyme de droit français

Secteur d'activité FTSE :

- Groupe économique : 70, services aux collectivités
- Secteur : 77, autres services aux collectivités
- Sous-secteur : 778, eau

TITRES OFFERTS

L'offre porte sur un montant nominal maximum de 15 millions d'euros, représentant à ce jour 3 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 euros chacune.

Les actions nouvelles porteront jouissance au 1^{er} janvier 2006.

MODALITES DE SOUSCRIPTION

Mode de détermination du prix de souscription

Le prix de souscription des actions Veolia Environnement sera arrêté le 19 octobre 2006 par le président-directeur général, agissant sur délégation du conseil d'administration. Conformément à la vingt-troisième résolution de l'assemblée générale mixte du 11 mai 2006 et à la délibération du conseil d'administration du 14 septembre 2006, ce prix sera égal à 80 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action Veolia Environnement sur l'Eurolist d'Euronext lors des vingt séances de bourse précédant cette date

Le prix ainsi que la période de souscription des actions seront précisés dans un communiqué de presse diffusé par Veolia Environnement, qui servira de support pour compléter l'information communiquée aux bénéficiaires de l'offre.

Bénéficiaires de l'offre

Sont bénéficiaires de la présente augmentation de capital les adhérents du PEG et du PEGI pouvant effectuer de nouveaux versements et les personnes remplissant les conditions nécessaires pour y adhérer :

- les salariés des entreprises adhérentes au PEG ou au PEGI de Veolia Environnement, ayant une ancienneté d'au moins trois mois dans le Groupe à la date de clôture de la période d'offre. Conformément à l'article L. 444-4 du Code du travail, pour la détermination de l'ancienneté de trois mois précitée sont pris en compte tous les contrats de travail exécutés au cours de l'année de référence et des douze mois qui la précèdent. Dans le cadre de la présente offre sont donc prises en compte toutes périodes travaillées à compter du 1^{er} janvier 2005 jusqu'à la date de clôture de la période d'offre ;
- les retraités et pré-retraités des entreprises adhérentes au PEG ou au PEGI de Veolia Environnement ayant conservé des avoirs au sein des plans au jour de leur versement dans le cadre de la présente offre.

Sont ainsi éligibles à souscrire les actions Veolia Environnement dans le cadre de la présente offre, sous réserve de l'adhésion de leurs employeurs au PEG ou au PEGI, les salariés situés dans les pays suivants : Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Norvège, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse. Toutefois, dans certains pays, en raison des dispositions de la législation locale, seuls les salariés seront éligibles à la souscription des actions Veolia Environnement dans le cadre de la présente offre.

Formules de souscription

Dans le cadre de la présente offre, les adhérents du PEG et du PEGI sont invités à souscrire des actions Veolia Environnement à l'occasion d'une augmentation de capital qui leur est réservée.

Deux formules de souscription sont proposées aux bénéficiaires de l'offre :

- une formule dite « classique » dans laquelle le souscripteur est pleinement exposé aux variations du cours de l'action Veolia Environnement ; et
- une formule dite « sécurisée à effet de levier » dans laquelle le souscripteur bénéficie de la garantie de recevoir, à l'échéance de la durée légale de blocage de cinq ans et avant prise en compte des éventuels prélèvements sociaux et fiscaux, le montant de son apport personnel majoré d'un intérêt de 10% et d'une performance correspondant à 1,6 fois¹ la hausse moyenne éventuelle du cours de l'action Veolia Environnement sur la période.

Les versements effectués par les salariés adhérents au PEG et au PEGI pour l'acquisition d'actions Veolia Environnement sont, le cas échéant, abondés par leurs employeurs.

¹ Sauf Espagne et Italie.

Mode de conservation des actions

La souscription est réalisée par l'intermédiaire des fonds ou compartiments des Fonds Communs de Placement d'Entreprise (« FCPE ») constitués à cet effet ou, s'agissant de la formule classique déployée dans certains pays (Italie et Espagne), en actionnariat direct.

Dans le cadre de la formule classique :

Les actions Veolia Environnement sont souscrites par l'intermédiaire du FCPE Sequoia Relais 2006 agréé par l'AMF sous le numéro 990000091729 s'agissant des adhérents du PEG et par l'intermédiaire du FCPE Sequoia Souscription International 2006 agréé par l'AMF sous le numéro 990000092629 s'agissant des adhérents du PEGI.

A l'issue de l'augmentation de capital, les FCPE précités, sur décision du conseil de surveillance et après obtention de l'agrément de l'AMF, seront fusionnés respectivement avec le FCPE Sequoia Classique agréé par l'AMF sous le numéro 990000081659 et le FCPE Sequoia Classique International agréé par l'AMF sous le numéro 990000087609.

En Espagne et en Italie, les actions seront souscrites en direct et détenues au nominatif sur les comptes titres individuels ouverts auprès de la Société Générale.

Dans le cadre de la formule sécurisée :

Les actions Veolia Environnement sont souscrites par l'intermédiaire du compartiment Sequoia Symphonie 2006, agréé par l'AMF sous le numéro 990000092439, du FCPE Sequoia Harmonie agréé par l'AMF sous le numéro 990000092429 s'agissant des adhérents du PEG et par l'intermédiaire du compartiment Sequoia Symphonie International 2006, agréé par l'AMF sous le numéro 990000092949, du FCPE Sequoia Harmonie International agréé par l'AMF sous le numéro 990000092959 s'agissant des adhérents du PEGI.

En Espagne et en Italie, les actions Veolia Environnement sont souscrites par l'intermédiaire du FCPE Sequoia Symphonie 2006 agréé par l'AMF sous le numéro 990000093029.

Indisponibilité

Conformément à l'article L. 443-6 du Code du travail, les actions souscrites en direct ainsi que les parts des compartiments ou FCPE précités seront bloquées pendant une période de cinq années, sauf survenance de l'un des cas de déblocage anticipé prévus par les articles L. 443-6 et R. 442-17 du Code du travail.

CALENDRIER INDICATIF DE L'OPÉRATION

Le calendrier ci-dessous est fourni à titre indicatif et pourra être modifié en raison d'évènements indépendants de la volonté de Veolia Environnement et affectant le bon déroulement de l'opération.

14 septembre 2006	Décision du conseil d'administration sur le principe et les modalités de l'offre.
Au plus tard le 30 septembre 2006	Visa de l'AMF sur le prospectus.
19 octobre 2006	Décision du président du conseil d'administration, agissant sur délégation, fixant les dates de souscription et arrêtant le prix de souscription. La souscription serait ouverte entre le 23 octobre et le 13 novembre 2006. Dépôt auprès de l'AMF du communiqué relatif aux conditions définitives de l'offre et en particulier, les dates et le prix de souscription des actions, et diffusion par Veolia Environnement de cette information auprès des bénéficiaires de l'offre ainsi que mise en ligne sur les sites Internet de l'AMF et de Veolia Environnement.
15 décembre 2006	Constatation de la réalisation de l'augmentation de capital.

COTATION DES ACTIONS

Les actions Veolia Environnement sont admises aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext. La demande d'admission des actions Veolia Environnement nouvellement émises à la cote sur le marché Eurolist d'Euronext Paris SA sera effectuée dès que possible après l'augmentation de capital. Elles seront admises sur la même ligne de cotation que les actions existantes ayant le code ISIN FR 0000124141-VIE et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

Les actions Veolia Environnement font également l'objet d'une cotation au New York Stock Exchange sous la forme de certificats de dépôt *American Depositary Receipts* (ADR) ayant pour symbole VE.

COURS DE BOURSE DE L'ACTION

Cours extrêmes du 1er janvier 2006 au 27 septembre 2006 (inclus) :

36,49 euros et 49,45 euros

CONTACT INVESTISSEURS

Pour toute question relative à l'offre d'actions décrite dans la note d'opération ou aux règles du PEG et du PEGI de Veolia Environnement, les bénéficiaires pourront s'adresser dans leurs pays à la personne qui a été désignée comme responsable de la communication et de la coordination de l'opération au sein de la société du Groupe Veolia Environnement dont ils relèvent.

Pour chaque pays, les coordonnées de ces responsables sont communiquées aux bénéficiaires, notamment par voie d'internet et/ou au cours de séances d'information.

Pour obtenir des précisions ou des explications supplémentaires, toutes demandes doivent être adressées à :

Madame Nathalie PINON
Directeur des relations avec les investisseurs
Téléphone : 01 71 75 01 67
Adresse : 36/38, avenue Kléber, 75116 Paris (siège social).

Sites Internet :

- www.veolia.com, pour les renseignements généraux concernant Veolia Environnement
- www.veolia-finance.com, pour les renseignements à caractère financier concernant Veolia Environnement
- www.actionnaires.veolia.com, pour l'accès direct à la section du site d'information générale de Veolia Environnement destinée aux actionnaires individuels

MISE A DISPOSITION DU PROSPECTUS

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais auprès de Veolia Environnement au 36-38, avenue Kléber, 75116 Paris. Le prospectus peut également être consulté sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et de Veolia Environnement (www.veolia.com).